

VOS DEMARCHES AUPRES DES ENTREPRISES



→ PRISE DE CONTACT TELEPHONIQUE

Conseils pour préparer l'entretien téléphonique :

- Recherchez les artisans à contacter (pages jaunes, Internet, journaux, relations...)
- Prévoyez les dates et heures auxquelles vous êtes disponible
- Préparez ce que vous allez dire à l'entreprise : « **Bonjour, je m'appelle Manon, je suis actuellement en 3^{ème} et je souhaite préparer un CAP Coiffure, j'aimerais parler au responsable du salon...** »
- Utilisez un tableau de suivi pour noter les coordonnées des entreprises que vous souhaitez contacter.

Le contact téléphonique :

C'est vous qui appelez :

- Présentez-vous et donnez la raison de votre appel. **Précisez que vous recherchez un contrat d'apprentissage.**
- Si votre interlocuteur ne connaît pas l'apprentissage, proposez-lui d'appeler la Chambre de Métiers et de l'Artisanat au 04 72 43 43 57.
- Pensez à noter la date et l'heure et le lieu du rendez-vous. Demandez le nom de la personne que vous allez rencontrer.
- Faites préciser également si vous devez vous présenter accompagné(e) de vos parents ou d'un adulte qui suit votre projet.

Vous recevez un appel :

- Pensez à laisser un crayon et un papier près de votre téléphone pour que la personne qui répond puisse noter les coordonnées de l'employeur qui vous appelle.

CONSEIL

Enregistrer un message bref et précis sur votre répondeur.
Les messages trop longs ou fantaisistes n'incitent pas à vous rappeler